Plusieurs congressistes prennent ensuite la parole et se prononcent « pour » ou « contre ».

Finalement on tombe d'accord sur un texte qui donne satisfaction à M. Ferdinand Herold, à Mme Maria Vérone et aux autres orateurs.

Le président met aux voix un vœu demandant le droit de vote pour les femmes, et spécifiant qu'aux prochaines élections municipales, les femmes pourront être électrices et éligibles.

Ce vœu est adopté à la quasi-unanimité.

MM. Séailles et Ferdinand Buisson font leur entrée dans la salle du Congrès à cinq heures et demie.

Le président présente les hommages affectueux et respectueux de l'assemblée à M. Ferdinand Buisson qui le remercie d'un geste très simple.

Aujourd'hui séance à 9 heures.

A l'ordre du jour : l'achèvement de l'œuvre scolaire de la République, rapport de M. Buisson. — P.

Après les manœuvres navales

Toulon, 30 mai.

Les manœuvres étant terminées, la première armée navale a rallié Toulon ce matin à 9 heures, à l'exception de la 2e division de l'escadre légère, qui subira un carénage à Biserte.

Une épidémie de suicides EN LORRAINE

Metz, 30 mai.

On signale encore cette semaine trois suicides de soldats en garnison en Lorraine.

Une ordonnance d'un lieutenant du 144e régiment d'infanterie, en garnison à Metz, avait été punie récemment de cinq jours d'arrêts. On ignore le motif de cette punition, mais dans sa cellule, le soldat s'est pendu à l'aide d'un mouchoir. Les autorités militaires ont ouvert une enquête. Le corps du soldat qui était originaire de Marienwerder a été transporté à la gare de Metz où les honneurs militaires lui ont été rendus.

D'autre part on apprend que jeudi vers 11 heures du matin, un soldat de la 2e compagnie du 166e régiment d'infanterie de faction au fort de Bitche se suicida d'un coup de son fusil. Il fit encore, chancelant, un quarantaine de pas puis s'affaissa. On transporta alors, à l'hôpital militaire, le malheureux qui était dans un état comateux, où il succomba peu après.

Au commencement de la même semaine, un sergent-major du 166e régiment d'infanterie se suicida dans la chambrée, également avec son fusil. Très endetté, il avait encore à son compte quelques affaires indélicates commises au préjudice des soldats de sa compagnie.

La peste à Dakar

Conakry, 30 mai.

La canonnière « Surprise », venant de Dakar, a dû prendre la quarantaine aux îles de Los. La peste pneumonique continue son effet à sévir dans les quartiers de Dakar occupés par les indigènes.

On signale de nouveaux décès. Les hauts fonctionnaires qui devaient partir en congé, ont reçu l'ordre de rester à leur poste.

Un journalier tire sur deux jeunes filles

LE MEURTRIER EST SOUS LES VERROUS

Paris, 30 mai.

Hier matin, boulevard Magenta, une scène tragique s'est déroulée à l'angle de la rue de Chabrol.

Vers huit heures, deux jeunes filles passaient lorsqu'un homme s'arrêta devant elles, sortit un revolver et tira un coup de feu. Les deux ouvrières, affolées, s'enfuirent cependant que leur agresseur les poursuivait en menaçant à nouveau les jeunes filles de son arme.

Aux cris poussés par les deux ouvrières, les passants s'émurent et désarmèrent l'agresseur. Puis on le remit entre les mains des gardiens de la paix.

Emmené au commissariat du quartier de la Porte Saint-Denis, l'homme déclara se nommer Romain Naëla, journalier, âgé de 48 ans, domicilié rue du Soleil. Il n'a voulu donner aucun motif de son acte. L'arme dont il s'est servi contenait six cartouches dont une seule a été tirée, la gâchette fonctionnant mal et c'est grâce à cette circonstance que le journalier ne tira sans doute pas les autres cartouches.

Les deux jeunes filles se nomment Andrée et Florentine Kuhn. Âgées respectivement de 17 et 16 ans. Elles ont déclaré qu'à la suite du décès de leur père survenu au commencement de ce mois, leur mère quitta son domicile, 19, rue Berthier, à Pantin, abandonnant ses deux filles et alla vivre avec Naëla. Des difficultés survinrent au sujet du partage des objets provenant de la succession. Le journalier prit la défense de sa compagne. On sait le reste.

Naëla a été écroué au Dépôt sous l'inculpation de tentative d'assassinat.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LE NAUFRAGE DE L'"EMPRESS OF IRELAND"

Ce que disent les survivants

Québec, 30 mai.

Un passager anglais de l'« Empress-of-Ireland », M. Duncan, qui a échappé au désastre, est arrivé à Québec, où il a fait ces déclarations :

« Il m'a semblé, autant que j'ai pu en juger, que l'équipage du paquebot s'était très courageusement conduit. Certes, dès qu'on s'aperçut de la catastrophe, il y eut à bord des scènes de désordre, mais ce ne fut pas de la panique. Les actes de dévouement ont été très nombreux. J'ai vu un certain nombre d'hommes remettre à des passagères leur ceinture de sauvetage. Ces ceintures, d'ailleurs, étaient rares. Un grand nombre de personnes ne savaient où les prendre et se sont décidées, bien qu'elles fussent en chemise, à se précipiter dans l'eau. D'ailleurs, l'événement tragique a été si soudain qu'un grand nombre de naufragés, réveillés en sursaut, n'ont même pas eu le temps de quitter leurs cabines. Les infortunés qui ont été pris comme des souris dans une souricière.

« La collision fut bientôt suivie de l'explosion des chaudières ; en même temps les machines électriques cessèrent de fonctionner : le navire fut plongé dans l'obscurité.

« Les naufragés rapportent que la violence de l'explosion, causée par l'irruption de l'eau dans la chambre aux machines fut terrible ; quelques passagers furent projetés dans la mer.

« Je fus lancé à l'eau, ainsi que ma femme et mon fils, raconte un des survivants, M. Lawler ; mon fils put nager, de sorte que je n'avais à m'occuper que de ma femme ; mais je ne pus bientôt plus la soutenir, et elle glissa entre mes mains ».

Le premier opérateur de la télégraphie sans fil raconte : « Aussitôt que j'eus senti le choc de la collision, je reçus l'ordre de lancer un appel de secours ; la poste de Father-Point répondit très vite ; mais je ne pus bientôt plus causer avec lui, car les machines cessèrent tout à coup de fonctionner. Dix-sept minutes plus tard, le navire coulait ».

Au bureau de Paris de La Canadian Company

Les survivants

Le bureau de Paris de la Canadian Pacific Railway Company, rue Scribe, 1, nous communique une première liste officielle de survivants, liste établie ce matin à neuf heures, à Montréal.

Elle comprend les noms de 183 personnes : 178 passagers de seconde et troisième classes, cinq de première classe.

Les disparus

Parmi les personnalités qui se trouvaient à bord de l'« Empress-of-Ireland » on signale M. Léonard Palmer, rédacteur au « Financial News », et M. Majinnis, de la maison Mappin and Webb. Ils ne figurent pas jusqu'à présent dans la liste des survivants.

On a repêché 400 cadavres

Londres, 30 mai.

Le directeur général pour l'Europe de la Canadian Pacific Cy déclare que, d'après les derniers télégrammes officiels parvenus à ses bureaux, on a repêché 400 cadavres.

Le deuil en Angleterre

Londres, 30 mai.

Le roi a adressé à la compagnie à laquelle appartenait l'« Empress-of-Ireland » un message de condoléances.

Le lord-maire a ouvert une souscription pour les survivants.

Le Congrès de Bâle

Bâle, 30 mai 1914.

Les séances tenues hier soir et ce matin par les membres du comité permanent interparlementaire, n'ont fait que préluder à la première séance plénière. Celle-ci a eu lieu aujourd'hui de 11 h. 30 à 1 heure. Un banquet a ensuite réuni les congressistes. Au dessert des toasts ont été portés par M. D'Estournelles de Constant et M. Hauffmann.

Bâle, 30 mai 1914.

La conférence franco-allemande, qui s'est réunie ce matin, en séance plénière, a décidé à l'unanimité d'organiser un service de correspondance entre les deux pays ; elle proposera la solution des différents conflits qui pourraient se produire, par la voie de l'arbitrage. Elle a enfin décidé de tenir de prochaines conférences en Allemagne et en France.

La Voyage de M. Poincaré

Saint-Servan, 30 mai.

Les voitures du cortège quittent un peu avant 9 heures le territoire de Saint-Malo pour se rendre à Paramé. A la limite de cette commune, le maire, M. Jouslet, monta dans la voiture de M. Poincaré et lui fait les honneurs de l'admirable plage, au sable fin, que bordent de pittoresques rochers. Le chef de l'Etat s'arrête ensuite devant la mairie où il reçoit l'hommage du conseil municipal. A 9 h. 20 le cortège reparti pour Saint-Servan qu'il visite. Le cérémonial est le même qu'à Paramé. Un arrêt à la mairie ; quelques paroles sont échangées et M. Poincaré continue sa visite des plages de l'Ille-et-Vilaine. Il s'embarque à la gare de Solidor pour Dinard.

A DINARD

Saint-Malo, 30 mai.

M. Poincaré, en débarquant de la vedette qui l'avait amené à la gare de Dinard, a été reçu par le maire, M. Grostard, et le Conseil municipal. Le cortège traversa à pied la digue, puis le président et les personnes qui l'accompagnaient sont montés en voiture pour visiter la ville. A 6 h. 30, la visite de Dinard était terminée et le président reprenait place sur la vedette pour rentrer à Saint-Malo. Il y est arrivé à 6 h. 50 et s'est rendu à pied à la préfecture. Une affluence considérable, sur tout le parcours, fit une chaude ovation au chef de l'Etat.

Après quelques instants de repos à la sous-préfecture, M. Poincaré s'est rendu au banquet offert par la ville de Saint-Malo. 245 couverts étaient servis A la table d'honneur, M. Poincaré avait à sa droite M. Gasnier-Dupart, maire, et à sa gauche M. Jacquier, sous-secrétaire aux Beaux-Arts.

Au dessert, le maire a pris la parole pour apporter à M. Poincaré les hommages respectueux de la population de Saint-Malo ; les Malouins, dit M. Gasnier, sont toujours dévoués à la patrie et ont toujours su défendre la liberté. Il se réjouit de la présence à ce banquet du maire de Southampton et de la délégation anglaise; il leur adresse en anglais un salut cordial. Le président répond :

« Messieurs,

« Je garderai de cette charmante journée un souvenir très doux. Lorsqu'après avoir respiré pendant quelques semaines le parfum de la côte d'azur on vient retrouver le printemps sur votre côte d'émeraude, comment ne pas admirer une fois de plus la richesse variée et les multiples beautés de la terre de France ».

Dans le court espace que nous avons parcouru cet après-midi, nous avons vu se succéder sous nos yeux toute une série de tableaux enchanteurs ; les remparts de Saint-Malo, ses rues gaïves et ses anciennes maisons ; son vieux château avec les tours ramenées ; la plage et les jolies villas de Paramé ; la riante cité de Saint-Servan et la tour Solidor, trèfle de pierre posé sur un rocher ; l'estuaire de la Rance, les rives fleuries et verdoyantes, les maisons de Dinard groupées au bord de la mer, tout ce panorama qui a fait alterner devant nous la grâce et la grandeur, l'élégance et la majesté.

Le train présidentiel a quitté Saint-Malo à 10 h. 20 pour se rendre à Plancoët. M. Poincaré et les personnalités qui l'accompagnent coucheront dans le train.

Les manœuvres de cadres

Saint-Mihiel, 30 mai.

Le général Joffre, chef d'état-major, accompagné du général Sarrail, commandant le 6e corps d'armée, se trouve actuellement à Saint-Mihiel, pour y suivre les manœuvres de cadres auxquelles prennent part 20 généraux et un grand nombre d'officiers supérieurs. Ces manœuvres se déroulent dans la vallée de la Voëvre.

Frappé de congestion

Avignon, 30 mai.

M. Henri Saint-René Taillandier, viticulteur à Saint-Remy-de-Provence, frère du ministre plénipotentiaire, a été frappé d'une congestion dans son automobile, pendant qu'il se rendait à Avignon. Transporté dans un hôtel, il a succombé peu après à une embolie du cœur.

Le « Figaro » poursuivi

Paris, 30 mai.

Le ministère de la Justice communique la note suivante : « Une instruction est ouverte en raison de la publication d'acte de procédure criminelle faite par le « Figaro ». L'article 38 de la loi du 29 juillet 1881 interdit en effet de publier des actes avant qu'ils aient été lus en audience publique ».

Les affaires d'Albanie

UN COMPLOT JEUNE-TURC

Vienne, 30 mai.

Une dépêche reçue de Durazzo par la « Correspondance Albanaise », prétend expliquer comment se fomente la révolte en Albanie. Ce serait les jeunes turcs qui, d'accord avec Essad Pacha, se proposeraient d'exiler le prince Guillaume de Wied pour installer sur le trône le prince Mehmed Bohran Eddin, quatrième fils du sultan Abdul Hamid.

UNE DEMANDE DE RENFORTS INTERNATIONAUX

Rome, 30 mai.

On annonce semi-officiellement que le nouveau président du Conseil albanais, Turkhan pacha, a adressé au ministre des affaires étrangères d'Italie deux dépêches demandant l'envoi à Durazzo de 500 hommes de l'armée internationale pour veiller sur la sécurité de la ville.

M. de San Giuliano a répondu qu'il ne pouvait prendre à cet égard aucune initiative personnelle, mais qu'il s'empressait de faire part de cette demande aux différents cabinets intéressés.

MUNITIONS AUTRICHIENNES POUR DURAZZO

Belgrade, 30 mai.

Le correspondant de la « Politika » à Trieste annonce qu'une grande quantité de munitions et plusieurs mitrailleuses viennent d'être expédiées de Trieste, à destination de Durazzo.

Un important chargement de blé est également parti pour la même destination à bord du même vapeur.

LE MOUVEMENT INSURRECTIONNEL EN ALBANIE

Durazzo, 30 mai.

On assure, sur la foi de renseignements puisés à bonne source, que l'entrevue que la Commission internationale a eue à Tirana avec les révolutionnaires, a été sans résultat, les insurgés exigeant l'abdication du prince.

Dans ces conditions, la situation du souverain apparaît comme précaire, bien que le mouvement révolutionnaire soit en décroissance.

Tentative d'assassinat dans les champs

Auxerre, 30 mai.

La dame Monnot, âgée de 77 ans, demeurant à Foissy-les-Vezelay, travaillait dans les champs, à 600 mètres du village, lorsqu'elle fut assaillie par un chemineau qui chercha à l'étrangler. Le voyant évanouie et la croyant morte, le bandit prit la fuite. La malheureuse inanimée resta deux heures sans secours jusqu'au passage de deux femmes qui la firent revenir à elle. Elle n'a pu fournir aucun indice sur le signalement de son agresseur.

L'espion de Reims

Reims, 30 mai.

Il résulterait de l'enquête ouverte par le parquet après l'arrestation du nommé Gianetti, que celui-ci aurait été en rapports avec un bureau étranger de renseignements, installé à Bâle. Il aurait entré en relations avec ce bureau par l'entremise d'une annonce d'offre d'emploi parue dans un journal.

On ne croit pas que l'inculpé ait pu livrer des documents. Les papiers saisis chez lui ont trait à des expériences de tir à bord des aéroplanes.

Les procès Thalamas contre les journaux

Versailles, 30 mai.

Le procès intenté par M. et Mme Thalamas à « Fantasio » et au « Journal de Versailles », est venu cet après-midi devant le tribunal correctionnel de Versailles. Les demandeurs appelaient les foudres de la justice sur la tête des directeurs de ces journaux qui, au cours de la période électorale, avaient publié un article et un dessin jugés diffamatoires par la femme du député blanc-bouté.

Le tribunal n'a pas été de cet avis et a débouté M. et Mme Thalamas.

D'autre part, deux journaux, le « Journal de Versailles », pour une seconde affaire, et le « Canton de Sèvres » ont été condamnés à 100 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts.

Dans la Légion d'honneur

LA CROIX D'OFFICIER DE M. VIALA

Nous enregistrons avec un grand plaisir la nomination de M. Viala comme officier de la Légion d'honneur.

Administrateur des mines de Liévin, M. Viala est un ingénieur dont l'activité et la haute compétence ont fait de cette société houillère l'une des plus importantes de France.

Sorti de l'Ecole des Mines en 1862, M. Viala était nommé, en 1877, ingénieur en chef de la Société de Liévin et directeur général en 1886, il garda cette fonction jusqu'en 1900.

Sous son intelligente direction, la Compagnie minière de Liévin prit un essor que les chiffres vont traduire : en 1877-78 elle possédait un seul puits d'extraction d'une production annuelle de 157.988 tonnes, elle comptait en 1900, 4 sièges d'extraction d'une production totale de 1.224.338 tonnes.

M. Viala est l'inventeur d'un dispositif de sûreté pour les lampes de mine et il sut résoudre avec une grande habileté la difficile question de l'aérage des puits.

Grâce aux savantes recherches auxquelles il se livra dans le sud de la concession, la Société de Liévin a pu accroître son domaine souterrain et sa production qui atteint actuellement 2 millions de tonnes.

M. Viala occupe les hautes fonctions de président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ; de président du Groupe du Nord des ingénieurs de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne ; de vice-président du district Nord de la Société de l'industrie minérale; il est titulaire d'une lettre de félicitations du Ministère des Travaux publics pour sauvetage dans les mines.

Il lui, pendant six ans, conseiller municipal de la commune de Liévin, puis délégué cantonal ; en 1897 il était nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Viala est un de ces hommes dont l'honore une région et la nouvelle consécration officielle de son mérite qu'il vient de recevoir, sera accueillie avec joie par toutes les personnalités de l'industrie houillère.

Maladies de peau

dartres, eczémas, acné, herpès, clous, glandes, plaies varqueuses et tous les vices du sang, sont guéris par Le Vernillonne, 0.75 la boîte, 1 fr. par la poste, chez Mlles Anseiglion, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Ribour, Lille. Téléphone 26.35.

1660

Carnet du Lecteur

RENSEIGNEMENTS DIVERS

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE

Le directeur de l'Institut Industriel du Nord de la France informe les jeunes gens du département du Nord qui désireraient entrer à l'Institut Industriel, et qui auraient besoin d'une bourse pour ouvrir les cours, que des subventions sur les fonds départementaux seront accordées à la suite d'un concours qui aura lieu le jeudi 29 juillet 1914, à 8 heures et demie du matin, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille, et qui servira d'ailleurs d'examen d'admission pour les candidats non admis de droit.

Les candidats feront connaître d'avance celle des divisions (année préparatoire ou 1re année de génie civil) dans laquelle ils désirent entrer.

Le programme du concours est celui d'admission, et il est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande au directeur de l'Institut Industriel.

1709

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 4 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 4 heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 h. à 4 heures.

Musée d'Histoire naturelle.— Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 4 heures.

Noces d'or des époux Désiré Verhaydo, à Fives. Réjouissances diverses.

Fêtes de Fives-Saint-Maurice. — A partir de 1 heure et demie, grand carnaval d'été avec fête carnavalesque dans Fives et Saint-Maurice. A 7 h. 1/2, cortège lumineux ; départ rue de Bellevue. A 9 heures 1/2, cirque en plein air, place Madeleine-Caulier.

Concert militaire. — De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, à l'Esplanade, par la musique du 43e.

Grand Théâtre. — A 3 heures et à 8 heures et demie, « Cœur de Fille », drame.

Kursaal-Théâtre. — A 3 heures et à 8 h. 3/4, Plokman.

Omnia Palhé. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

SPORTS & JEUX

Association Sportive Lilloise. — Excursion cycliste à Pont-à-Vendin. Départ à 7 heures du siège, 13, café de la Cloche, place du Théâtre.

Jeu de balle. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, Raismes contre Lille.

DÉGRADATION MILITAIRE A LA CITADELLE

Hier matin, à 9 h. 1/2, dans la cour de la Citadelle, en présence de détachements de troupes de la garnison, le soldat réservisté Jean Bernollin, du 43e, a été dégradé.

Ce triste individu, aussi mauvais soldat que citoyen sans vergogne, a subi plus de onze condamnations pour vols et a été l'objet de peines disciplinaires infligées par le Conseil de Guerre, pour refus d'obéissance.

Bernollin n'a pas de profession bien définie, c'est l'homme qui sait vivre aux dépens de ses semblables, en trouver dans les rapines de quoi passer une existence désordonnée et libre. Libre ? Par intermittences, car il a été, à plusieurs reprises, de la prison.

Il fut arrêté dernièrement comme inscrit et écroué à la Citadelle, à sa sortie de cellule, il dut faire la période à laquelle il avait tenté de se soustraire. Pendant les jours de détention il avait fait la connaissance du maréchal des logis réservistes D..., qui le chargea de commissions pour sa femme, cabaretière à Douai.

Bernollin, profitant d'une permission de 24 heures, partit à Douai et exécuta la mission dont il était chargé, on ne peut pas dire fidèlement, car il outrepassa ses droits, s'attribuant ceux du mari...

Enfin, il résulta que Bernollin, oubliant encore une fois ses devoirs militaires pour ne penser qu'à cette de la galanterie, laissa passer la date de sa permission et ne réintégra pas la caserne.

Dans la crainte d'être encore une fois arrêté pour absence illégale, il se décida à partir pour la Belgique et suggéra à Mme D..., l'idée de l'accompagner. Cette proposition fut agréée et le couple passa la frontière. Hélas... les gendarmes belges veillaient, autant que leurs collègues français, et bien que si les premiers furent cause de l'expulsion du couple péripatéticien, les seconds furent assez adroits pour l'appréhender à la frontière. Bernollin fut donc ramené à la Citadelle de Lille et bientôt condamné par le Conseil de Guerre pour vole militaire, port illégal d'uniforme et désertion à l'étranger, avec abandon d'effets, à cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour.

L'inculpation de port illégal d'uniforme s'applique à ce fait que Bernollin, non content d'emprunter la femme du maréchal des logis D..., avait encore emprunté sa tenue et qu'il servait dans cet apparat les clients du cabaret de Mme D...

Cette odyssée a eu le commencement de son épilogue hier matin, mais Bernollin cynique et souriant, quand, en présence des troupes, on lui arracha les boutons de sa tunique et de son képi, eut une attitude encore plus révoltante en rentrant à la prison militaire ; il gouaille : « Maintenant, je suis de la classe, je n'ai plus de boutons, mon uniforme est moins lourd ! »

Les gendarmes l'attendaient là, ils lui passèrent les menottes et l'emmenèrent à l'étuve où le Parquet de cette ville le recherche pour voie qualifiée.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

LE SUCRE BEGHIN

Feuilleton du 31 mai 46

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DU

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

« — Ah ! ce monsieur est votre ami ?

« — C'était. Nous étions, il y a à peine deux mois, journalistes tous les deux dans la même feuille ; moi je le suis toujours, mais mésotien Ludovic Dortaillac, qui, après avoir été envoyé par son journal dans les Balkans, a fini à propos de planter là son reportage pour aller faire, Dieu sait quoi ! ne daigne plus reconnaître mon ami Métivart. Monsieur a hôtel, voiture ! Monsieur a fait un héritage ! Si ça ne fait pas rire !

« J'en savais assez. Je journal le dos à M. Métivart, et je prie la direction opposée à la sienne. Dès que je fus certaine qu'il n'était plus rue de Lille, je revins sur mes pas et j'allai carrément au numéro 57 — c'est le numéro de l'hôtel d'où sortait l'auto. Je demandai au concierge et M. Dortaillac était visible. Il me répondit que je devais faire erreur, que le propriétaire de l'hôtel était M. le comte de Waldorf, arrivé depuis huit jours. Je m'excusai et je partis.

— Waldorf, s'écria Hélène, c'est le nom d'une tante de mes parents, là-bas, en Lorraine, dans les pays annexés. Le misérable a osé prendre ce nom.

— Vous croyez donc que c'est lui ?

— J'en suis sûre. Mon cœur bat trop violemment. Quel autre que lui aurait eu le cynisme de prendre ce nom ? Et d'ailleurs, vous avez bien vu que ce journaliste aussi l'a reconnu.

Minna eut un sourire aigu.

— Ça, dit-elle, ce ne serait pas une preuve. Le monsieur qui était dans la voiture était tout rasé, le journaliste aurait pu se tromper.

— Il s'est fait raser pour mieux se déguiser. Il a oublié qu'il n'y a qu'une chose qu'on ne peut pas changer, c'est le regard. D'ailleurs, il est facile de s'en assurer.

— Comment cela ?

— J'irai demain, rue de Lille.

— Attendez. Laissez-moi d'abord m'assurer que c'est lui. Permettez-moi d'abord de me renseigner... de l'éprier.

— Soit. Allez rue de Lille, dans la matinée. Si vous n'avez rien appris, j'y passerai dans la soirée.

Minna ouvrit la bouche pour formuler quelques objections, lorsque la bonne entra effarée :

— Mademoiselle... oh ! mademoiselle !

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Un revenant !

— Un revenant ?

Hélène n'avait pas plutôt prononcé ce mot, que ses yeux s'agrandirent démesurément. Une étoile de joie folle mêlée d'indicible épouvante s'empara d'elle. Immobile, les pieds cloués au sol, comme pétrifiée, hagarde, elle regardait.

Devant elle, souriant, très pâle, un homme se tenait, n'osant avancer. Des larmes inondaient son visage. Il fit un pas en avant, tendit les bras, murmura :

— C'est moi, c'est bien moi ! Vivant ! Ma chère Hélène.

— Henri, mon frère ! toi ! toi ! s'écria Hélène.

Défaillante, elle s'abattit sur la poitrine de son frère. Puis, comme un oiseau blessé, elle ferma les yeux, entr'ouvrit la bouche, pencha la tête et s'évanouit.

Minna Wolfang, discrètement, sans être remarquée, se retira. Personne d'ailleurs ne laissait attention à elle.

Affolée, la bonne tapait dans les mains d'Hélène, qu'Henri avait déposée sur un canapé.

Agenouillé près d'elle, il la couvrait de baisers, riant et pleurant à la fois.

— Petite sœur ! reviens à toi ! je t'ai fait peur... Je suis apparu trop brusquement... Pardonne-moi... Reviens à toi, ma chérie ! Que j'entende ta voix... Hélène, ma sœur bien aimée ! Chère Hélène !

Elle rouvrit enfin les yeux. D'un geste rapide, elle prit dans ses mains la tête de son frère, l'embrassa avec transport.

A ce mouvement affectueux succéda un torrent de larmes. Mais c'étaient de douces larmes, des larmes de joie, de bonheur.

— Est-ce possible, Henri ! Toi... Toi vivant ! Dis-moi que je ne rêve pas !... Parle-moi, mon frère !... Rassure-moi, j'ai peur.

— Chère Hélène, c'est moi... c'est bien moi !

— Tu n'es donc pas mort ? dit naïvement Hélène.

— Comme tu vois, ma chérie ! répondit Henri Halberhe en riant, et je n'ai guère envie de mourir, je l'assure. J'ai vu la mort de près plusieurs fois, et cela ne m'a pas donné envie de quitter la vie.

— Je n'en crois pas mes yeux... Comme tu es pâle et maigre ! Comme tu as dû souffrir !

— Beaucoup, c'est vrai ; mais ce dont j'ai le plus souffert, c'est de n'avoir pas de tes nouvelles, d'ignorer ce que tu étais devenue. Je craignais que tu ne sois tombée aux mains de nos ennemis et qu'une détention perpétuelle...

— Cela aurait pu arriver, mais grâce au ciel, j'ai pu échapper aux traîtresses.

Ce mot de traîtresses fit froncer les sourcils à Henri. Il se releva, vint s'asseoir, près d'Hélène, et d'une voix sourde demanda :

— Qu'est devenu mon agresseur ?

— Ah ! dit Hélène avec une sorte de fureur, réjouis-toi, mon frère ! Ce jour est doublement heureux pour nous. Je le retrouve, et il n'y a qu'un instant je viens d'apprendre que celui que je cherchais en vain depuis de longs jours est à Paris... Ludovic Dortaillac est ici... Je sais où il habite...

L'œil d'Henri flamboya.

— Bien. Dès demain, je verrai ce traître.

— Je le verrai aussi !

— Il a de terribles comptes à rendre : à la France d'abord... à nous ensuite. Mais laissons pour le moment ce sujet douloureux et dis-moi, petite sœur, tout ce qui t'est arrivé depuis que, croyant mourir, je t'adressai mon dernier adieu en te disant le nom de mon meurtrier.

— Non... parle d'abord... si tu n'es pas trop fatigué.

Henri embrassa sa sœur.

— Je vais donc la conter mon odyssée. Oh ! dans ses grandes lignes. Je ne m'appesantirai pas sur les détails.

« Tu sais que je fus traîtreusement frappé d'un coup de couteau. Je passe. Je m'étale évanoui. Ce qui s'était passé ensuite, je n'en sais rien. Combien de temps resta-t-je en châtiment ? Je l'ignore. Je sais que je fus rappelé à moi par une sensation de froid intense. On venait de me jeter dans un torrent.

« Bien qu'étourdi, je fis machinalement les gestes de tout homme qui se noie et sait nager. J'agitai mes bras... je remontai à la surface de l'eau. Le torrent qui m'emportait avait un cours très rapide. Je me laissai donc emporter par cette eau furieuse. N'ayant qu'un souci, maintenir ma tête hors de l'eau.

« J'étais dans une sorte de souterrain... C'est ce dont je me rendis compte lorsque je vis tout d'un coup, après une profonde obscurité, le soleil briller au-dessus de ma tête. Et presque aussitôt, ralentissant son cours impétueux, le torrent me jeta dans une rivière, me déposait sur la rive.

« J'étais à bout de forces... Je respirai un moment. A l'aide de mon mouchoir, je me fis un pansement sommaire, puis, accablé de fatigue, je m'endormis. Le soleil, qui était dans tout son éclat, me réchauffa et sécha mes vêtements.

« Lorsque je rouvris les yeux, je vis, penchés au-dessus de moi, plusieurs paysans qui m'épiaient curieusement. Je balbutiai quelques mots, raconta que j'étais tombé à l'eau en pêchant, et que la rivière m'avait déposé évanoui au pied des arbres où ils venaient de me voir. Je demandai si quelqu'un d'entre eux pourrait me loger jusqu'à lendemain. Ils se regardèrent en hésitant.

« Je crus qu'ils me demandaient si j'avais les moyens de payer. Je me tâtai. Mon portefeuille était dans ma poche. Je le pris et avec ostentation je montrai les pièces d'or qu'il contenait. A ma grande surprise, la vue de cet or sembla redoubler leur méfiance. Cela ce conçoit, j'avais sur moi le modeste costume de valet que je portais au château de Schwartz. Ils hochèrent gravement la tête et s'éloignèrent sans dire mot.

« Seul, un vieux bonhomme, qui avait l'air plus malois, resta à me considérer, puis brusquement il m'offrit l'hospitalité pour le temps qu'il me plairait et la prix que je voudrais. J'accepte son offre avec reconnaissance... Cet homme m'aida à me lever. Il avait remarqué que je paraissais exténué, souffrant... Je voulus le suivre, mais j'avais trop présumé de mes forces, trop perdu de sang. Je chancelai, m'accrocha à mon guide.

« Curieusement, il s'informa pourquoi j'étais si faible. Je lui répondis que j'étais blessé. Il m'inspirait confiance. Toutefois, je m'abstins prudemment de lui dire les circonstances de ma blessure. Il ne me posa plus de questions, me conduisit chez lui. C'était une pauvre masure délabrée, à l'orée d'un grand bois qui semblait sauvage tant il était peuplé de ronces, d'herbes folles et d'arbustes croissant en liberté aux pieds d'arbres séculaires. Sur le seuil de la maison se trouvait une jeune fille misérablement vêtue, mais au visage sympathique. Elle sourit à ma vue.

« — C'est ma fille, dit l'homme. C'est elle qui le première vous a vu et est allée prévenir tout le monde. Elle vous croyait assassiné.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, rue Nationale, Lille